

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Conseil Syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL SYNDICAL DU PETR DU PAYS RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON

Membres en exercice : 26 Membres présents : 19 Procuration : 1	Séance du 19 mars 2024
Date de la convocation : 6 et 12/03/2024	Sous la présidence de M. Francis KLEITZ, Président Secrétaire de séance : M. Gilbert VONAU

Le Conseil Syndical a examiné les délibérations suivantes :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
M. Gilbert VONAU est désigné. Délibération approuvée à l'unanimité.
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 22/02/2024**
Délibération approuvée à l'unanimité
3. **FINANCES :**
 - 3.1. **Compte de gestion de l'exercice 2023**
Délibération approuvée à l'unanimité
 - 3.2. **Compte administratif pour l'exercice 2023**
Délibération approuvée à l'unanimité
 - 3.3. **Affectation des résultats de l'exercice 2023**
Délibération approuvée à l'unanimité
 - 3.4. **Participation des communautés de communes membres pour l'exercice 2024**
Délibération approuvée à l'unanimité
 - 3.5. **Budget primitif principal 2024 (M57)**
Délibération approuvée à l'unanimité

4. ADMINISTRATION GENERALE

4.1. Convention de gestion entre le PETR et le Syndicat Mixte du SCoT RVGB pour l'année 2024

Délibération approuvée à l'unanimité

5. RESSOURCES HUMAINES :

5.1. Action sociale pour les agents du PETR : adhésion au groupement d'action sociale (GAS) du Centre de Gestion du Haut-Rhin pour l'année 2024

Délibération approuvée à l'unanimité

6. PROGRAMME LEADER : Comité de programmation du GAL 2023-2027 : modification de la liste des structures membres du collège privé

Délibération approuvée à l'unanimité

7. TRANSITION ECOLOGIQUE

7.1. Avenant à la convention de partenariat avec Alter Alsace Energies dans le cadre du réseau Les Générateurs : accompagnement pour le développement de projets photovoltaïques

Délibération approuvée à l'unanimité (1 abstention)

7.2. Convention de partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace : actions en faveur de l'accélération de la rénovation énergétique sur le territoire haut-rhinois (Projet Post Fessenheim- PIG TE)

Délibération approuvée à l'unanimité

8. Compte rendu des décisions prises en application des délégations données au Président

Le Conseil syndical a pris acte des informations

9. Informations et divers

Le Conseil syndical a pris acte des informations

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR - 170, rue de la République à Guebwiller – 03 89 83 71 90.

Le Président :

Francis KLEITZ

